

L'AVENIR

Paraît tous les MERCREDIS et SAMEDIS au matin.

ABONNEMENT.

Pour six mois, 5s.
 Pour un an, 10s.
 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

L'AVENIR,

ANNONCES.

PRIX: Six lignes et au-dessous, première insertion. 2 6
 Dix lignes et au-dessous, première insertion. 3 4
 Au dessus par lignes. 4
 Toutes insertions subséquentes, le quart du prix.
 Déduction libérale faite sur les annonces à être publiées longtemps.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DE LA JEUNESSE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ
 EN COMMANDITE DE JEUNES GENS.

" LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT "

RÉDIGÉ PAR UN
 COMITÉ DE COLLABORATEURS.

POESIE CANADIENNE.

LA MÈRE SOULIOTE.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS.)

[Pour l'Avenir.]

C'était au tems du célèbre Ali de Tebelen, Pacha de Janina. L'armée turque avaient envahi les défilés des montagnes de Souli. Son approche avait contraint un grand nombre de femmes de ce pays de se réfugier sur un pic élevé. Là, on dit qu'elles se prirent à chanter des chants de fête; et que, quand l'ennemi fut en vue, elles se précipitèrent, elles et leurs enfants, du sommet du rocher, pour éviter de devenir les esclaves des Ottomans.

Du roc perdu dans le ciel bleu
 Elle était sur la large cime!
 Elle souriait à l'abîme,
 Son œil noir s'injectait de feu!

" Le vois-tu, disait-elle, enfant, sous les pins sombres?
 " Vois-tu sa claire armure étinceler, là bas?
 " Vois-tu son fier cimier ondoyer, dans les ombres?
 " Doux fils, que je berçai sur mon cœur, dans mes bras,
 " Pourquoi tressailles-tu? Cette vue, O misère!
 " Te coûta, l'autre jour, un père!"

Sous leurs pieds, dans le val rocheux,
 Les guerriers de la Selleide
 Ne cédaient au sabre homicide,
 Qu'en semant la mort autour d'eux!

" Il passe le torrent! Le voilà qui s'avance!
 " Malheur à la montagne, à nos pâles foyers!
 " Là, le hardi chasseur s'appuyait sur sa lance!
 " Là, retentit le son du luth des caloyers!
 " Là, mes chants t'endormaient! Mais le Turc sanguinaire
 " Nous chasse au bout du cimenterre!"

On entendait dans le vallon,
 Dans les airs et sur la montagne,
 Ces hautes clameurs qu'accompagne
 La voix stridente du clairon!

" Ecoute! ce sont eux! oh! l'étrange harmonie!
 " Qu'annonce la trompette aux roches de Souli?
 " Qui donc enfle comme ainsi ta paupière brunie?
 " Qui donc fait que ton front, tout-à-l'heure, a pâli?
 " Enfant, ne frémis pas! Les épaules du brave
 " N'ont jamais ployé sous l'entrave!"

Et la raffale, tour-à-tour,
 Mêlait le cliquetis des armes,
 Les hurlemens chargés d'alarmes
 Aux sourds roulemens du tambour!

" Entends tu les éclats de leur rire sauvage?
 " Mon fils, Dieu te fit libre au jour que tu naquis!
 " Ton père te légua sa gloire et son courage;
 " Il t'aima, te bénit, comme je te bénis!
 " Et nous, qu'il chérissait, nous porterions la chaîne!...
 " Nous n'en serons pas à la peine!"

Lorsque de l'abrupte sommet
 Le fils et la mère bondirent,
 Deux longs cris de mort s'entendirent!
 Puis, le val redevint muet!

J. LENOIR.

Montréal 20 Mai 1848.

CORRESPONDANCES.

M le Directeur,

Depuis mon premier écrit, j'ai continué à suivre avec attention ce qu'on a eu la prétention d'appeler la discussion, expression que vous avez eu la condescendance de répéter. J'ai surtout lu votre journal avec une scrupuleuse défiance, parce que nos grandes gazettes me disent depuis longtemps que vous êtes un brandon de discorde, un boute-feu, et bien d'autres gentillesses encore, de sorte que je vous crains comme le diable craint l'eau bénite. Je vous écris maintenant le résultat de mes observations faites dans le calme et le silence religieux de la campagne.

Jusqu'à il y a quelques jours, la question n'avait point avancé d'un pas, et je voyais toujours des mystères dans la *Minerve*, des fariboles dans le *Journal de Québec*, des injures dans la *Revue*. Je ne parle pas des *Mélanges Religieux*; le nom seul du *Journal* m'a toujours fait croire que la politique n'était pour lui qu'une affaire d'enregistrement, comme les mariages et les décès, et qu'il ne faisait que répéter ses confrères politiques; d'ailleurs, j'ai si souvent entendu et lu que rien n'est plus mauvais que de mêler la religion à la politique; cette alliance de deux principes qui sans être ennemis doivent être étrangers, avait été pour le vieux monde une source si féconde de malheurs, de tyrannies, que j'ai toujours eu une répugnance invincible à faire de la politique avec un *Journal* qui nous prie au nom de la religion de n'avoir pas d'autres opinions politiques que les siennes.

Je laisse donc les *Mélanges* en prières, à genoux, et je passe aux autres que j'ai déjà nommés. J'ai donc fait, il y a quelques jours, l'analyse de ces grandes gazettes, et j'ai trouvée pour résultat: *Minerve*: O *Revue*: O *Journal*: O total: rien. Voilà à peu près le progrès qu'elles avaient fait alors dans la discussion de la question. Je croyais qu'il était impossible d'aller plus bas, mais je comptais sans le thermomètre politique qui leur permet de descendre audessous de zéro. Ils ont usé de ce moyen là que personne ne leur enviera, et voici comment.

Appuyé sur le manifeste de la réforme et du progrès, vous demandez la réforme électorale basée sur la population, telle que demandée si souvent par la *Minerve*, le *Journal* et la *Revue*, il y a quelques mois. D'abord, on vous répond que vous êtes des brouillons, des impraticables. Puis, poussée un peu plus loin, la *Minerve* vous dit: mais quand me suis-je prononcée contre la réforme électorale? Quelle escobardise! elle a bien soin de ne pas dire qu'elle se prononce pour la réforme, mais qu'elle ne se prononce pas contre, elle ne dit pas même de quelle réforme elle entend parler, si c'est une simple augmentation de la représentation égale pour les deux provinces, ou une réforme juste et vraie, basée sur la population. C'était un premier pas dans l'ombre, en arrière du manifeste de la réforme et du progrès, c'était pour sonder un peu l'opinion publique, pour l'habituer peu à peu aux monstruosités qu'on lui a débitées plus tard. Ici quelques jours de réflexion pour ne pas étouffer le lecteur bénévole; on lui fait prendre la dose goutte à goutte.

Dans l'intervalle, la *Minerve* convoque ses bons enfans au foyer maternel, et leur tient à peu près le joli discours suivant: mes chers enfans, nous nous trouvons aujourd'hui dans une position passablement bête; en bonne mère, je dois vous donner mes avis que vous devez écouter avec déférence; voici l'affaire. Il y a quelque mois tous les libéraux du Bas-Canada ont demandé dans un manifeste certaines réformes qui nous sont absolument nécessaires. Nous avons tous applaudi en chœur à ce manifeste; nous l'avons prôné, prêché à tout le pays cent et cent fois. La principale réforme demandée est la réforme électorale basée sur la population; c'est celle que nous avons réclamée avec le plus de zèle et de chaleur, celle que nous avons le plus à cœur. Mais voilà-t-il pas que l'*Avenir* s'avise de demander cette réforme lui aussi? Alors la question est bien changée; il faut que ce soit quelque chose de bien mauvais puisque l'*Avenir* la demande; il faut donc s'entendre et prendre les moyens de détromper le public là dessus. Il est impossible de parler directement contre la réforme demandée, ce serait une contradiction trop choquante, on nous écraserait de suite. Mais une vieille commère comme moi trouve toujours des expédients, en voici un qui n'est pas trop bête. Le dernier recensement a été incorrect, on ne connaît pas la population de chacun des Canadas; dites que la population du Haut-Canada est supérieure à la nôtre, que l'émigration qui va toujours croissant, lui donne chaque année une nouvelle force, une nouvelle vigueur. Ne dites pas la majorité trop forte, on n'en croirait rien, mettons par exemple, 20,000, ce n'est pas grand'chose.—Mais, dit la *Revue*, il n'y a pas eu d'émigration depuis le printemps de 1847, et il faudrait avouer que nous nous sommes lourdement trompés il y a six mois, il y a deux, trois mois, il y a un mois, que nous mentons grossièrement aujourd'hui; notre manifeste disait il y a quelques mois que notre population était beaucoup plus forte que celle du Haut-Canada, nous l'avons tous répété, et la population du Haut-Canada n'a pas pu augmenter si rapidement d'un jour à l'autre. C'est impossible, nous nous trouverons dans la triste alternative que j'ai déjà signalée, et l'on nous rira au nez. On nous dira: tout le parti libéral s'est donc lourdement trompé, s'est ridiculement compromis? La *Minerve*, habituée à ces brusqueries, réplique avec le plus grand sang-froid:—ça ne fait rien, vous verrez. Écrivez que notre population est moindre que celle du Haut-Canada et qu'aussi c'est une absurdité, une sottise de demander une réforme basée sur la population. Moi, je vais attendre un peu: je persisterai

à dire que je ne me suis pas encore prononcée contre la réforme, (en évitant soigneusement de me prononcer pour); je reproduirai vos articles en les recommandant à la plus sérieuse attention de mes lecteurs; et enfin, quelques jours plus tard, je frapperai le grand coup; je me prononcerai comme vous contre la réforme électorale, et tout sera fini.—Très bien! très bien! *benè trovatum!* s'écrient le *Journal* et la *Revue* qui retournent à domicile avec ces instructions. Qui fut dit fut fait; le *Journal de Québec*, la *Revue* et la *Minerve* ont strictement suivi la marche que je viens d'indiquer. Maintenant, comment vont-ils concilier cette nouvelle doctrine avec celle qu'ils professaient il y a quelques jours, comment vont-ils excuser l'échauffourée de tout le parti libéral qui demande une réforme si contraire à nos intérêts? Quelle confiance devons-nous avoir dans les chefs qui demandent une réforme qui doit nous donner la mort, quelle confiance dans la presse qui leur fait écho pendant une année? Car ne perdons pas de vue que les choses sont aujourd'hui dans le même état que lors du manifeste et que si la population du Haut-Canada est aujourd'hui supérieure à la nôtre, elle l'était aussi lors du manifeste, parce que l'émigration ne l'a pas recrutée depuis un an. Personne ne prétendra que la population du Bas-Canada était supérieure à celle du Haut, il y a six mois, de cent mille âmes, le Haut-Canada ait pu dans le cours de ces six mois, sans le secours de l'émigration augmenter de cent vingt mille âmes. Vous voyez que ça saute aux yeux, que ça n'a pas le sens commun. Pour suivre une telle ligne de conduite, il faut avoir le plus profond mépris pour l'opinion publique, et une bien pauvre opinion du bon sens de ses compatriotes,—Et vous avec l'effronterie de vouloir diriger l'opinion publique avec de pareils moyens? J'avais donc bien raison de dire que loin d'avancer, nos profonds publicistes avaient rétrogradé, étaient descendus audessous de zéro.

L'*Avenir* parle du rappel de l'Union:—la *Minerve*, le *Journal* et la *Revue* lui disent: ne parlez pas du rappel, nous aurons la réforme électorale et ça nous suffit. L'*Avenir* parle de la réforme électorale, et les autres de s'écrier en chœur: O l'infâme *Avenir!* voilà qu'il parle de la réforme électorale! Où est la consistance, où est l'honnêteté, où est le patriotisme? Est-ce dans l'*Avenir* qui persiste à suivre franchement et loyalement le programme du parti libéral, ou dans les autres qui renient, qui repoussent, ce programme qu'ils ont fait, qu'ils regardent comme absurde et ridicule ce qu'ils ont dit et fait il y a quelques mois à peine? Il y a méprise; à cette époque, ils pensaient et agissaient bien, aujourd'hui ils agissent et pensent mal. Ils mentaient hier ou ils mentent aujourd'hui: il n'y a pas de milieu, et je crois que c'est aujourd'hui qu'ils mentent. Je termine ici pour aujourd'hui; que le public juge de quel côté est la VÉRITÉ.

Rouville, 28 juin 1848.

M. le Directeur,

Les événements de 1837 sont maintenant du domaine de l'histoire et chacun en peut raisonner comme bon lui semble. Le passé est un enseignement pour l'avenir.

Le Dr. Nelson a été regardé comme un des plus chauds patriotes de 1837. C'est un de ceux qui ont le plus contribué par la violence de ses discours, l'ardeur de son dévouement à la cause patriotique à amener les troubles de 37. A l'assemblée des cinq comtés lui, Cote et Girod se sont fait remarquer par la hardiesse de leur paroles; tous ceux qui étaient présents se rappellent qu'ils firent pour ainsi dire, violence à M. Papineau, en insistant sur la nécessité, l'urgence de s'armer; ce sont eux qui ont le plus parlé de balles et de fusils. M. Papineau a dit et répété tant qu'on a voulu l'entendre, que le seul moyen d'amener l'Angleterre à nous rendre justice, c'était de s'abstenir d'acheter ses marchandises; que le peuple anglais étant un peuple commerçant, le commerce était tout puissant en Angleterre, que si les marchands voyaient leur commerce en baisse à cause du mauvais gouvernement dont le pays se plaignait, ils se plaignaient à l'Angleterre, conseilleraient d'accorder justice et l'obtiendraient. M. Papineau avait raison. Mais non, les grands féroceurs voulaient se battre à toute reste. Eh bien! ils se sont battus et ont eu les chances de la guerre, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs. Mais la guerre, la prison et l'exil ont fait sur les esprits des impressions différentes; et je trouve qu'il y a des gens qui sont trop lâches aujourd'hui de ce qu'ils étaient trop braves en 1837.

Quand un homme risque ses biens et sa vie avec connaissance de cause et par conviction, il est respectable et doit inspirer de la confiance à ses concitoyens. S'il le fait étourdiment, sans réflexion, sans raisonner, sans s'assurer qu'il a des motifs suffisants pour l'acquit de sa conscience, qu'il entraîne dans sa ruine des milliers de ses concitoyens, il est un grand criminel ou un grand fou. Le Dr. Nelson que l'on citait comme le modèle des vrais patriotes, vient nous dire en 48, comme s'il avait honte de sa gloire passée:

“ Je ne suivrai pas aveuglément les désirs de M. Papineau comme je l'ai fait en 1837,” et il veut rejeter sur M. P. tout le blâme des événements de 37. Mais alors le Dr. Nelson, avait une femme et des enfants, il était d'un âge mûr, il était à la tête d'un grand établissement manufacturier, où il avait engagé ses capitaux et plus de ceux de ses créanciers peut être que des siens ; car outre des premiers frais considérables, il avait, au tems de l'insurrection, beaucoup de grains pour être manufacturés en whiskey ; il avait payé une partie de ces grains avec des billets négociables et négociés par la plus part ; il avait même émis, à un montant assez fort, des billets pour le change et il savait que la plupart de ces billets étaient entre les mains des pauvres et des habitants ; il connaissait donc la perte énorme qu'il allait faire subir à ses créanciers, et au public ; il avait une grande influence dans son comté et dans les comtés voisins ; il savait le trouble où il allait jeter tout le pays. Il avait donc tout les motifs du monde les plus puissants et les plus graves de prendre sa tête à deux mains et de réfléchir profondément avant de se jeter dans le parti violent qu'il adopta. Il aurait dû penser qu'il n'était pas militaire, qu'il n'avait pas de militaires sous sa main — on n'est pas général parce qu'on en prend le titre — il faut avoir été soldat pour être bon général ; il devait savoir qu'il ne renverserait pas un gouvernement d'un coup de main. Aucune de ces graves considérations n'est entrée dans la tête du Dr. Nelson, tête toujours bouillante ; il a ruiné les siens, ruiné ses créanciers, conduit à la prison, à l'exil, à la mort un grand nombre de ses compatriotes ; il a couvert le pays de ruines et de cendres, et aujourd'hui il vient nous déclarer qu'en 37 il allait en politique comme un âne au marché — comme on le mène — c'est son aveu. Mais en 48 il est un tout autre homme ; il est mûri par l'âge et l'expérience ; il voit le danger où il n'y en a pas, son imagination frappée lui interdit même l'apparence de résistance même la plus constitutionnelle ; il pense à sa famille, à ses créanciers, ou il pense pour lui ?

En 37 le Dr. N. a fait la guerre avant d'y avoir réfléchi, il a fait ses réflexions aux Bermudes, et se croit converti. Moi, je dis non ! car je trouve qu'il a en 48 la même tête, je trouve qu'il a dans le ton, dans les allures, dans la discussion, tous les mêmes symptômes *physiques et intellectuels* de violence et de passions haineuses, entraînant, indomptables qu'il exhibait en 37. Eh bien ! qui peut nous assurer qu'aujourd'hui il n'est pas un instrument *aveugle et furieux* dans la main du gouvernement, du ministère ou de quelques autres ambitieux ? Il nous déclare qu'il s'est battu en 37 pour les droits du peuple ; mais qu'il l'a fait en aveugle ; aujourd'hui il combat pour assurer à la race anglaise un ascendance stable et permanente sur la race canadienne-française. Quoique ce ne soit pas tout à fait surprenant de la part d'un anglais, il est pourtant trop bon homme pour le faire par malice et avec connaissance de cause. Dans quelques années nous saurons qui lui tirait la ficelle en 1848. Nous saurons alors de qui il était l'instrument aveugle. On doit le regarder comme tel sur son aveu malgré tout ce qu'il dira au contraire. On ne sait quand il découvrira le moteur qui le fait aller dans ce moment. En 37 n'aurait-il pas pourfendu d'un coup de sabre (ou d'un coup de lance) celui qui l'aurait accusé d'être une machine que M. P. mettrait en mouvement ? en 48 il en convient. Je n'ai aucune confiance dans un chef aveugle sur tout quand il a le cerveau exalté comme le Dr. Nelson l'a encore, et comme il l'a toujours eu.

Le Dr. N. accuse M. P. de l'avoir abandonné, d'avoir fui, d'avoir agi lâchement en 37. D'abord j'ai trop de connaissance de ce qui s'est passé alors pour admettre la vérité de ce reproche. M. P. a agi de concert avec Dr. N. et Dr. O'Callaghan ; le simple fait que M. P. et le Dr. O'Callaghan se sont retirés dans l'intérieur du pays (sur St-Hyacinthe et St.-Pie) au lieu de remonter la Rivière Chambly qui était libre alors, qu'ils ne sont sortis du pays qu'après la bataille de St. Charles et presque en même tems que le Dr. Nelson, annonce que les mouvements de M. P. n'étaient pas une fuite. On ne reste pas cinq jours dans la même place, on n'attend pas que presque toutes les issues soient fermées quand on fuit. Personne n'a regardé M. P. comme lâche dans ces démarches d'alors ; ce qu'il dit est vrai, il répète aujourd'hui ce qu'il a dit en 37 et 38. Mais pourquoi (en supposant le fait vrai) pourquoi le Dr. N. attaque-t-il M. P. seul ? Dans son discours de portes d'Eglises, le Dr. N. ne nomme pas, il parle à mots couverts, il ne nomme pas tous les hommes qui lui ont mis le cerveau en ébullition en 37 et qui l'ont lâchement abandonné (dit-il) il parle en termes généraux. C'était mal dans la circonstance actuelle. Aussi à la fin de son discours écrit dans la *Minerve*, il s'aperçoit, ou on lui fait apercevoir, qu'il n'est pas bon de rester dans des généralités ; en effet ces allusions peuvent tomber sur M. Lafontaine, sur la bravoure, la consistance et la fidélité duquel on a eu des doutes raisonnables, (ici et en Angleterre parmi nos amis) au sujet des affaires de 37, sur M. Morin, sur M. Cartier, sur le propriétaire de la *Minerve*, bonne pâte d'homme lui-même aussi se conduit par le principe “ Va comme je te pousse,” et sur combien d'autres ! Le Dr. N. avec une subtilité rare déclare à la fin de son discours que les allusions méchantes qu'ils a faites sur certains personnages lâches ne tombent que sur ceux qui l'ont attaqué ! Bon là ! autant vaudrait dire : “ Je reconnais pour les braves et honnêtes gens de 37, tous ceux qui me flattent ou qui me ménent aujourd'hui. Quand le bandeau me tombera des yeux, je saurai bien leur reprocher leur lâcheté et tout ce qu'ils ont fait d'impropre. Messieurs, ménagez le Dr. Nelson voyez sa force ! et tremblez ! !

M. Papineau vient-il en 48 renier son passé ? non pas ! Il nous dit : depuis 30 ans j'ai combattu pour faire obtenir aux Canadiens la somme de droits constitutionnels et de li-

bertés qui leur appartient comme sujets anglais. Je l'ai fait avec l'assistance de mes nombreux amis et avec l'appui de mes compatriotes : En 37 les ennemis du peuple, en sortant des bornes de la constitution ont malheureusement entraîné sur leurs pas quelques uns de nous. Quoique je déplore plus qu'aucun autre les malheurs de cet époque de notre histoire, je dois dire qu'ils nous ont beaucoup valu et que le sang de nos compatriotes n'a pas tombé sur une terre stérile. L'Angleterre a été forcée d'ouvrir les yeux. Elle nous a accordé une forme de gouvernement, dit responsable, que je ne considère que comme un aveu de ce que nous avons droit de lui demander. En nous accordant ce simulacre de gouvernement responsable, elle l'a fait de manière à nous faire sentir amèrement que nous n'étions pas à bout de nos peines avec elle. Elle nous a donné un système de gouvernement despotique. Car elle a soumis les Bas-Canadiens qui sont la majorité aux Haut-Canadiens qui sont la minorité. Elle nous a chargés de la dette du Haut-Canada et a proscri notre langue. Il nous reste donc à réclamer contre des injustices plus criantes que celles dont nous avons eu jusqu'ici à nous plaindre. Je vous offre toute l'assistance que je puis vous donner. Je marcherai avec le peuple et avec son assistance. Qu'il dispose de moi. Bien des choses me font croire que ceux qui sont préposés à la garde de vos intérêts et qui devraient réclamer énergiquement le rappel de l'Union ou au moins des clauses qui vous sont particulièrement préjudiciables et qui vous pèsent le plus, sont trop engagés dans ce mauvais système de gouvernement pour agir avec énergie et consistance. Je n'ai de confiance en eux qu'en autant qu'ils me prouveront qu'ils ont à cœur vos intérêts et j'attends d'eux des preuves pratiques de leurs bonnes intentions et non des promesses indéfinies.

Voilà ce qu'il dit ; Et il pourrait ajouter avec vérité, je pense ; En 37, j'ai pu voir que des hommes qui faisaient profession d'être de mes amis, qui disaient suivre mes avis et exécuter mes plans, me décriaient en arrière, et me traitaient de tyran et de despote, quand je ne faisais tout plier devant moi, que comme chef de votre nationalité, je mettais à exécution ce qui avait été résolu entre nous, après mûre délibération ; je n'ai jamais essayé de bâillonner personne ; j'ai toujours voulu la libre discussion, je n'ai jamais aspiré à régner dans un royaume d'aveugles ou de muets. — Dans le malheur j'ai pu connaître encore mieux ces dispositions à moi hostiles. J'ai résolu de leur laisser la place pensant qu'ils pourraient faire le bien du pays. J'ai été trompé dans mon attente comme beaucoup d'hommes bien pensants. Quand l'Angleterre vous imposa l'Union sans vous consulter, l'inaction du peuple, son refus passif de prendre part à cette forme nouvelle de gouvernement embarrassait l'Angleterre et plus particulièrement le gouvernement du Canada. Vous lui étiez alors un *boulet au pied*, force lui fut donc d'implorer votre coopération sans laquelle tout était arrêté, sans laquelle l'Union devenait fatale à ceux qui vous l'avait imposée. Le gouvernement s'adressa alors à M. Lafontaine. Ce monsieur avait beau alors à imposer au gouvernement des conditions suffisantes pour garantir vos droits. Il n'en mit aucune importante à son acceptation du pouvoir et de l'ordre nouveau. C'est là que M. Lafontaine s'est lié d'une manière fatale, c'est là ce qui a compromis votre existence politique. Je l'ai pensé ainsi alors que j'étais en France. M. John Neilson, de Québec, homme bien versé dans la politique du pays, vous donnait, dans la *Gazette de Québec* son opinion dans le même sens ; c'est-à-dire, il considérait le nouveau ministère (le 1er Ministère Baldwin-Lafontaine) comme un *replâtrage* ; le Bas-Canada y était en minorité ; il n'avait pas été pourvu à ce que le Bas-Canada eut sa part légitime de représentation etc., etc. Eh bien ! Je trouve aujourd'hui qu'au moyen de cette adhésion sans conditions au nouveau gouvernement on a grandement compromis nos intérêts on a rendu notre situation pire qu'elle n'était avant. Si vous en doutez lisez le *Pilot* organe ministériel du Haut-Canada et dites moi si huit jours avant l'acceptation du pouvoir par M. Lafontaine pour la première fois, un journal du gouvernement aurait osé publier ce que le *Pilot* vient de publier contre le rappel de l'Union et d'aucune des clauses du bill d'Union à vous préjudiciables ? Voilà ce qu'il pouvait dire.

La question du jour est une question d'hommes. Nous demandons que le nombre de représentants soit basé sur le nombre d'électeurs dans la province, c'est à dire, nous voulons mettre tous les électeurs sur un pied d'égalité. Les ministres (du Bas-Canada au moins) le veulent, dit-on. Eh bien ! que le pays en masse se lève et que les ministres puissent dire : “ Voyez si nous sommes souteus ! ” Croit-on que le silence de la presse et l'apathie du peuple sur cette grande question, question sur laquelle nos ministres en corps ne seront pas d'opinion unanime, question sur laquelle le ministère se brisera, seraient d'un grand secours à nos ministres ? En Angleterre l'opposition triomphe-t-elle par le silence ou par l'agitation du peuple ? La clameur du dehors n'entre-t-elle pour rien dans le triomphe des réformistes ? Toutes les réformes sont dues à l'agitation. Montrez nous un seul succès dû au mutisme du peuple.

Qu'est ce que la presse à jamais obtenu quand elle s'est laissée bâillonner ?

Mais, dit-on, vous avez confiance au ministère, attendez donc qu'il agisse. C'est justement parceque nous avons confiance dans le ministère que nous lui demandons nos besoins ; à quel saint le peuple s'adresse-t-il ? à celui en qui il a confiance. Jamais il ne s'adresse au diable. Aujourd'hui il expose ses besoins aux ministres, que les ministres portent leurs demandes au conseil, devant la chambre et en Angleterre il répondra à la confiance que l'on a en eux. Qu'ils nous disent “ demandez à grands cris ! ” et nous nous appuierons sur nous pour demander. Mais qu'il ne cherche pas à nous bâillonner.

Le peuple se sert des hommes pour son avantage. Ne

croyez pas qu'il suit tel ou tel homme ! Non ! il pousse devant lui, il porte sur ses bras tel ou tel homme dont les talents et la capacité lui sont nécessaires. Si ces hommes cessent de répéter le cri du peuple, le peuple les lache et ils retombent par terre. M. Papineau répète aujourd'hui le cri du peuple, le peuple le soutient, demande que la race canadienne-Française soit délivrée du joug que lui impose la race Canadienne-Anglaise ; il demande droits égaux dans la représentation. Quelque soit le passé de M. Papineau, quelles que soient les doutes que vous soulevez contre lui, quelques soient vos calomnies ou vos accusations, il n'en est pas moins aujourd'hui l'homme qui représente franchement, bravement et patriotiquement la pensée du peuple ; il a placé la politique du jour sur un terrain si beau, si vaste que tout le monde peut l'y suivre et combattre avec lui. Ceux qui ne le suivent pas, qui veulent nous diviser par des questions d'hommes et d'intérêt sont nos ennemis. Ils prennent le parti tory ils soutiennent que la minorité doit commander à la majorité. Vous n'oterez à M. P. ni ses talents, ni son amour de son pays et de sa nation. M. Nelson qui l'oppose dans l'intérêt tory a tiré d'un seul mot et sans s'en apercevoir la ligne de démarcation entre lui et M. Papineau, entre le peuple et lui. En entrant dans le Canada, en revenant de la Bermude, il a dit à d'anciens amis : “ Si je n'avais pas été anglais, j'aurais été pendu.” mot fatal ! Combien il dut réveiller d'amertume dans des cœurs canadiens contre l'Angleterre ! quel abyme il met entre Dr. Nelson et le peuple ! ANTI-UNIONNAIRE.

14 juin 1848.

(Les Mélanges Religieux.)

M. le Directeur,

L'organe du parti Cauchon, *Les Mélanges Religieux*, trouve fort à redire à l'article de l'*Avenir* sur la nomination de M. Coursol à la place de Coroner à Montréal. Entre autres choses, il dit au sujet de ce monsieur : “ M. Coursol est un avocat, qui déjà s'est acquis au barreau une certaine renommée, par son éloquence !! sa manière habile ! “ de plaider les causes tant civiles !!! que criminelles !, et “ sa facilité à les gagner ! ! ! ! ”

Je remercie l'organe du parti Cauchon de m'avoir fourni le style jusqu'à présent ; je vais maintenant tâcher d'y mettre un peu du mien. Pour prouver que mon dessein n'est pas de déprécier M. Coursol, je n'essaierai nullement de trouver à redire à la certaine renommée, à l'éloquence, à la manière habile de plaider les causes tant civiles que criminelles, à la facilité enfin de M. Coursol de les gagner. Je demanderai seulement à M. Coursol et à l'organe, lequel de chacun d'eux a le plus rougi, ou de M. Coursol en s'entendant dire de pareilles flagorneries, ou de l'organe en les psalmodiant ? Quant à moi, je dois dire que si je me fusse trouvé à la place de M. Coursol, j'aurais trouvé dans cet article ample propos pour aller tirer les oreilles de l'organe du parti Cauchon. L'organe dit plus bas qu'il ne faut mesurer personne ni à l'aune, ni par l'âge. En thèse générale, c'est assez juste. Mais depuis que j'ai lu l'éloge plat et saugrenu que j'ai cité plus haut, je vois que cette règle doit souffrir exception ; car s'il me fallait mesurer l'élogiste autrement qu'à l'aune, je ne saurais, ma foi, comment m'y prendre ; à moins d'adapter aux douches, dont il paraît avoir besoin, une échelle supputative.

L'organe termine en discutant lequel d'un médecin ou d'un avocat est le plus qualifié à remplir la place de Coroner ; et il n'hésite nullement à dire que c'est l'avocat. Ceci joint aux susdites flagorneries, est ce qu'il y a de plus beau dans l'article de l'organe. Un Coroner, dit-il, doit connaître les lois civiles et criminelles. Pourquoi doit-il connaître les lois civiles ? L'organe voudra bien nous l'apprendre. Que doit-il savoir des lois criminelles ? Justement ce que M. Coursol en ignore, et ce que M. Deschambault a été obligé d'en apprendre pour devenir médecin. L'organe ignore peut-être aussi, qu'en fait de jurisprudence médicale, le plus humble médecin embarrasserait fort M. Coursol ; ce qui d'ailleurs ne nuirait nullement à la renommée de ce monsieur, à son éloquence, à son habileté et à sa facilité de gagner ses causes, tant civiles que criminelles.

Je suis donc d'opinion, que M. le Dr. Deschambault et M. Coursol, fussent-ils parfaitement égaux en qualification sous tous les autres rapports, la profession du Dr. Deschambault était une raison de le préférer.

Mais je vois que je m'oublie, M. le directeur ; je ne voulais pas discuter avec l'organe du parti Cauchon. Car si j'avais voulu faire quatre chapitres de la position, de l'âge, du caractère grave et de la profession de M. Coursol, il m'aurait peut-être, (je dis peut-être) fallu secouer un peu le piedestal sur lequel, l'organe a placé M. Coursol ; ce qui est toujours désagréable.

Mon dessein était tout simplement de faire un peu connaître les *Mélanges*, qui, malheureusement pour ceux qui aiment à rire, sont loin d'être appréciés comme ils le méritent.

UN QUI N'APPARTIENT PAS AU PARTI CAUCHON.

5 juillet 1848.

ÉBOULEMENT DU CAP A QUÉBEC.—Ces jours passés il s'est fait une fissure dans le roc du cap au Diamant et on croit que l'éboulement est inévitable. La masse qui se détache est dit-on, de 300 pieds de longueur sur une hauteur de 150 pieds et une largeur moyenne de 40 ou 50 pieds. Une partie des habitants de la rue Champlain qui sont menacés, ont quitté leurs demeures, mais il en est encore qui persistent à y rester.—On assure, dit le *Canadien* du 5 que les observations des officiers du génie constatent un élargissement de la crevasse de près de 4 pouces depuis le matin jusqu'au midi, que depuis ce temps l'ouverture est demeurée la même c'est-à-dire d'une largeur de 2 pieds. Des pluies nouvelles pourraient occasionner un nouveau mouvement.

L'AVENIR.

Laissons là ceux qui croient que le monde va crouler, parceque tout se remue et s'agite autour d'eux.

MONTRÉAL, SAMEDI, 8 JUILLET 1848.

L'Union, la Nationalité.

La réforme électorale et les chiffres du Journal de Québec.

La discussion provoquée par l'*Avenir* sur les mesures aussi importantes pour le Bas-Canada que le *Rappel de l'Union* et la Réforme électorale ont laissé entrevoir à en juger par une grande partie de la presse franco-Canadienne un affreux état de morale politique. Jusqu'à l'avènement du ministère actuel ces deux questions avaient été le sujet de vives réclamations de la part de ces mêmes journaux qui les ont depuis combattues en sens contraire, à outrance. Sur l'une et l'autre question la presse dite ministérielle a repoussé les réclamations qui les appuyaient, parce que le ministère libéral était au pouvoir, et qu'on devait attendre beaucoup de lui; mais demander ce que toute la presse, parlant au nom du pays, avait déclaré être stricte justice, absolue nécessité, alors que le ministère libéral était au pouvoir, c'était l'embarrasser, vouloir sa chute; demander le *Rappel de l'Union*, agiter paisiblement, constitutionnellement pour l'obtenir, c'est à dire exercer un droit indéniablen pour la réparation de ce que tous appellent une monstrueuse injustice, c'était embarrasser le ministère et renoncer à tous les avantages d'une belle position, disaient ces journaux. "C'était la guerre civile, la potence, les fusillades, la mort, l'incendie, sans autre résultat pratique que la chute du ministère." Remplir cette obligation morale d'un peuple dépourvu de ses droits, réclamer, protester contre l'iniquité de cette monstrueuse injustice, c'était une sottise. Toute la presse qui se dit ministérielle a conseillé, a crié au peuple de se taire et de courber la tête, car sa situation était belle il ne fallait pas perdre de vue ses avantages. Ce fut là le pivot de toute cette discussion, la panacée universelle des maux du pays, c'était la belle position du ministère.

Puis vint la *Réforme électorale*; cette question avait été un des motifs les plus généraux des élections, la presse en avait retenti jusqu'à la veille même de la formation du ministère. Dans le Bas-Canada la plupart des candidats heureux furent ceux qui s'appuyèrent sur cette mesure. Elle était donc généralement ressentie comme un besoin, le peuple avait droit de l'attendre d'un ministère libéral. Et nous pouvons le dire, le public était presque assuré de l'obtenir. Nous ne savons trop si cette question avait été résolue d'avance par les chefs du ministère entr'eux, lors des négociations ministérielles, et si la portion qui représentait le Bas-Canada avait jugé à propos de céder ce petit point aux caprices de la partie du ministère qui représentait le Haut. Quoiqu'il en fût, on dut s'apercevoir, mais un peu tard que les libéraux du Haut étaient illibéraux envers le Bas-Canada. Placés dans une position de supériorité usurpée vis à vis de nous, ils ne jugèrent pas à propos d'y renoncer en nous faisant justice. La position dut être embarrassante pour le ministère Bas-Canadien. Fallait-il renoncer à la possession immédiate du pouvoir, se placer en véritables défenseurs des droits du peuple, et réclamer en son nom un droit inviolable contre lequel dix années d'injuste possession n'avaient pu prescrire? C'était courir le risque d'une lutte nouvelle et on était fatigué de celle qu'on venait de terminer. Pour la paix dont on avait résolu de jouir, quand même, on préféra courber la tête devant nos amis du Haut-Canada, se taire sur cette mesure et mentir au pays auquel chaque représentant l'avait promise. Cependant on trouva un palliatif, les journaux qui avaient si fort crié pour, se mirent tous à l'envi à crier contre, on ne sait trop par quel soudain changement. La *Revue*, le *Journal de Québec*, la *Minerve* avaient prôné cette mesure; ils se démentirent tous d'un commun accord, car il était impossible de l'obtenir disaient-ils; il fallait les deux tiers de la chambre; vouloir persister c'était vouloir l'embarras du ministère. Le Haut-Canada n'y consentait jamais, disait-on, alors pourquoi demander, c'était inutile; la position du ministère était-elle forte? il fallait en profiter, et laisser de côté ces questions impraticables.

Tels furent d'abord les arguments, puis craignant que le public ne les goûtât pas, le savant Rédacteur du *Journal de Québec* se mit à chercher quelques arguments nouveaux en chiffres. Il trouva pour solution à cet affreux problème de la réforme électorale à peu près ce qui suit. Donner la réforme électorale pour nous, c'est vouloir en jouir pendant cinq à six ans et ensuite le Haut-Canada en aura tout le profit si sa population devient plus forte que la nôtre, et il y a tout lieu d'espérer quelle le sera. Voici d'ailleurs ces fameux chiffres inventés par le *Journal*, invention qui a tant ébloui la *Revue* qu'elle l'a déclaré le plus distingué, le plus illustre des écrivains du pays, et le plus profond mathématicien de son siècle.

"En 1829 la population du Haut-Canada était de 200,000
"en 1842, treize ans après, elle était de 500,000. En 1855
"et avant la fin d'un autre parlement elle sera donc, si
"l'augmentation continue dans le même rapport (et il n'y a
"pas lieu d'en douter à la vue du flot d'immigration qui va
"progressant chaque année) elle sera donc de 1,250,000.
"Le Bas-Canada en 1831 avait 512,000 habitants; en
"1844, treize ans après, seulement 693,000. Suivant un sem-
"blable rapport il comptera donc en 1857 environ 950,000

"âmes. Quelques années plus tard la population du Haut-Canada doublera la nôtre et avant l'époque fixée pour une nouvelle élection générale, c'est à dire avant l'époque où l'on pourrait faire les élections sur la base désirée, le Haut-Canada aurait plus d'habitants que le Bas-Canada et conséquemment droit à plus de représentants."

Ce sont là les fameux chiffres du *Journal de Québec* qui ne sont pas tous des chiffres comme nos lecteurs peuvent le voir. La base de ces chiffres d'abord est une hypothèse; c'est: si l'augmentation continue dans le même rapport. Cette supposition diminue beaucoup l'importance relative de ces chiffres malgré toute la solidité que tend à lui donner cette affirmation du Rédacteur mosdètement renfermée entre deux parenthèses, "et il n'y a pas lieu d'en douter à la vue du flot d'immigration qui va croissant chaque année." La valeur de ces chiffres est donc toute appuyée sur cette supposition et cette opinion du journal; mais sont elles probables?

Tous ceux qui sont quelque peu au fait de l'état du Haut-Canada savent qu'en 1842 le Haut-Canada avait atteint la fin de ce période d'accroissement extraordinaire qu'on remarque, pour les établissements situés dans un pays tout nouveau et fertile. Comme ces chiffres peuvent le démontrer, pendant ces treize années les rives des grands lacs, des rivières en un mot, les parties les plus fertiles du pays, les plus fécondes en ressources de toute nature, jusque alors incultes, offraient à l'immigrant Européen les plus heureux établissements et attiraient ce flot prodigieux d'immigration qu'elles retenaient. Ajoutez à cela que les communications rapides et faciles qu'offraient les bateaux à vapeur ont contribué à cette progression étonnante d'accroissement, en étendant également par toute la surface du pays, l'immigration qui peuplait presque en même temps les parties les plus reculées du pays et celles à la proximité des principaux bourgs. En 1842 et pendant ces treize années le Haut-Canada s'est peuplé; la meilleure partie de son territoire, c'est à dire tout ce qui pouvait retenir l'immigrant instruit de la fertilité exagérée des terres de l'ouest fut occupée de manière à en laisser peu aujourd'hui à l'occupation de nouveaux colons. De ce qui reste, une partie est aux mains de spéculateurs et de grands propriétaires, ce qui gêne l'immigrant par le profit que ces propriétaires prétendent tirer de leur établissement. Le reste est au centre et isolé des communications faciles qu'offrent les grandes voies naturelles; ce qui le rend aussi peu appréciable au colon que nos vastes étendues de terres incultes du Bas-Canada de la couronne et des compagnies anglaises. La réunion de ces causes qui existaient toutes en 1842, a du ralentir beaucoup cet excessif développement de la population du Haut-Canada et le rapprocher davantage de la progression naturelle. Les conditions voulues pour cette progression étonnante d'accroissement étant changées depuis ces treize années passées, c'est à dire depuis 1842, la progression doit donc changer. Les conditions voulues diminuant, la progression doit diminuer, et on peut le voir, elle tend à se rapprocher de la proportion d'accroissement du Bas-Canada. Ainsi donc, M. le Rédacteur, cette phrase, si l'augmentation continue dans le même rapport n'est rien moins qu'une négation de vos chiffres.

Ces chiffres ne reposent-ils pas encore sur une autre hypothèse, c'est: si le flot d'immigration continue. Mais n'y a-t'il pas diminution cette année? Et l'année dernière, de toute cette immigration qui nous arriva, qu'elle proportion s'est fixée dans le Haut-Canada? Presque rien comparativement au nombre. La plupart des journaux du Haut-Canada ont rapporté ce fait, que les immigrants ne faisaient que ce servir de la voie du Canada et des moyens de transport que le gouvernement mettait à leur disposition pour se rendre dans les terres de l'ouest et dans les états voisins.

Nous sommes donc bien fondés à croire que cette réforme électorale basée sur la population nous serait très avantageuse, quoiqu'en dise le *Journal de Québec* avec ses prétendus chiffres qui ne prouvent rien. Le manifeste de la Réforme et du progrès la demandait telle, le public l'attendait ainsi, et ce refus de l'accorder aujourd'hui n'est pas né des chiffres, mais bien du refus d'abandonner un privilège de supériorité que donna l'acte d'Union au Haut-Canada sur nous, tel que l'a franchement exprimé le *Pilot* l'organe du parti ministériel du Haut-Canada. Et le *Journal de Québec*, en se soumettant à leur désir, lorsqu'il s'est prononcé sur cette question d'abord, n'a jamais motivé sa décision sur des chiffres, mais bien sur ce refus du Haut d'obtempérer à la réclamation du Bas-Canada, qu'il était, disait-il, alors impossible d'obtenir de nos amis. Le Rédacteur en s'additionnant à tous ses zéros ne pourra donc pas convaincre le public de l'inutilité de la réforme électorale pour nous. Il n'a pu se faire ainsi une conscience par voie de soustraction et d'addition que pour leurrer le public et faire plaisir à ses amis du Haut-Canada et pour laisser le Bas-Canada livré à leur exploitation.

Comme il est admirable de l'entendre dire appuyé sur ses chiffres: "Ceux qui veulent pour les deux provinces la population pour base de la représentation travaillent avec une ardeur malheureuse à l'asservissement des Canadiens-Français et à la ruine de leur nationalité." Quelle menace terrible! L'asservissement des Canadiens-Français. Eh M. le Rédacteur, combien de tems depuis l'Union ne l'avons nous pas été, asservis? Et lorsque vous refusez de demander cette réforme électorale, la mesure la plus importante après le rappel de l'Union pour les Canadiens-Français; lorsque vous cédez ce point aux caprices du Haut, n'êtes vous pas asservi à la crainte d'une rupture avec ces amis qui voient plus clair que vous dans cette mesure, puisqu'ils vous la refusent, non pas appuyés sur vos chiffres, mais bien au contraire sur le principe de supériorité acquise au Haut-Canada, contre le Bas et dont ils ont tant qu'ils ne consentiraient jamais à se dessaisir. (M. Baldwin entr'autres). Mais com-

ment le *Journal de Québec* ose-t-il parler de la ruine de notre nationalité lui qui appuie et maintient l'Union avec toutes ses mauvaises conséquences? Cette nationalité n'est-elle pas nullifiée et destinée à être perdue par l'acte d'Union; ne marche-t-elle pas chaque année à sa ruine? Ces menaces d'asservissement et de ruine de la nationalité sont donc des chiffres zéros.

Supposons un instant que le rédacteur soit persuadé de la vérité de ce qu'il avance; prenons pour vraies ses convictions, ses belles lignes de chiffres qu'il a trouvées, ne démontreraient-ils pas selon lui que nous marchons d'une manière effrayante vers l'anéantissement avec l'Union? Quoi! Vous prouvez que dans dix ans nous serons noyés de fait comme nous l'avons été de droit légal depuis dix ans, et vous ne criez pas vite au rappel et vous parlez, de l'asservissement des Canadiens-Français, de la ruine de la nationalité! C'est ridicule. C'est bien plus ridicule encore comme l'a fait remarquer le *Canadien*, de vouloir refuser pour nous la *Réforme Électorale* parceque nous n'en tirerions parti que pour quelques années, et pour avoir le droit de la refuser ensuite au Haut-Canada; c'est là une véritable sottise. Quel argument pourrez vous apporter au Haut-Canada que vous respectez tant, que vous aimez tant, que vous craignez tant, aujourd'hui qu'il vous pille, qu'il vous gouverne, qu'il vous plie à tous ses caprices lorsqu'il est moins nombreux moins fort que vous, quel argument, disons nous, pourrez vous apporter, quelle résistance lui opposerez vous lorsqu'il sera deux fois plus fort que vous, et qu'il vous demandera cette réforme pour son compte, et surtout lorsque l'Angleterre vous conseillera de la lui accorder. Vous craignez de demander aujourd'hui un droit vous bénissez l'Angleterre que vous en a dépoillé et qui continue à vous en dépouiller parcequ'elle veut bien permettre que quelques individus d'origine française se casent confortablement, et pour cet immense bienfait vous criez silence à toute réclamation, ou vous apportez des chiffres pour dire qu'on fait mieux d'attendre, parce que dans dix ans cette mesure sera inutile, et vous oseriez refuser au Haut-Canada une justice après l'avoir défendu dans le maintien d'une usurpation de vos propres droits-tout cela pour éviter la ruine de votre nationalité! Non M. le Rédacteur vous n'oserez pas faire pareille chose. Vous vous trompez vous reviendriez sur ce sujet comme vous l'avez fait sur la question de l'Union, et de la réforme électorale-vous vous contrediriez encore de nouveau, et avec une belle colonne de chiffres qui, cette fois au moins, pourraient être exacts vous diriez que le refus de cette mesure à nos bons amis du Haut-Canada serait absurde; que vouloir empêcher la ruine de sa nationalité avec de pareils moyens, serait rappeler la nationalité furibonde et échevillée de 1837 et les accessoires, cordes, potence etc.

La *Minerve* de jeudi dernier trouve bon de dire que le personnel du comité central de l'association des townships n'est pas assez respectable et que le manque de confiance a prévalu par rapport à certains officiers qui se trouvent dans le comité. Elle veut faire allusion aux jeunes gens qui en font partie, dit-elle. La *Minerve* que l'on sait très timide, n'ose pas attaquer de front M. Papineau. Elle va droit à ceux qui le soutiennent, non parcequ'il leur manquerait la respectabilité dont elle se donne pour type, mais pour l'unique raison que ces jeunes gens ne pensent pas comme elle en politique. Nous regrettons que la *Minerve* vienne tenir un pareil langage; il vaudrait bien mieux qu'elle laissât les membres de l'association faire l'élection paisiblement. S'il n'ont pas confiance dans le comité, ils sauront se faire justice. Si la clique de la *Minerve* n'eût pas fait les élections de la société St. Jean-Baptiste d'une manière si singulière et par lot de la douzaine du boulanger, il est probable que le public aurait aujourd'hui un peu plus de confiance en cette société. Nous la sommons de dire ce qui manque à la respectabilité de certains membres du comité de la colonisation. Nous la sommons de déclarer pour quelle cause le personnel du comité a fait ou laissé prévaloir de la défiance relativement au succès de l'œuvre. Si elle ne donne pas ses raisons, le public fera justice de ses insinuations.

—Si le *Canadien* veut attendre nous pourrions lui fournir bientôt le moyen de prouver qu'il n'a pas reproduit de colonnes en citant notre article au sujet de l'association des des Townships, comme le prétend la *Minerve* de jeudi dernier.

—La *Revue Canadienne* paraît aujourd'hui sous un nouveau format considérablement agrandi et amélioré. *Revue du 5 juillet*.

Nous félicitons notre confrère sur les grandes améliorations qu'il vient de faire subir à son journal.

—Les *Mélanges* qui nous ont donné si au long leur opinion sur la nomination de M. Coursol, voudraient-ils nous dire ce qu'ils pensent de celle de M. Desalaberry?

—La question de l'agitation immédiate du rappel de l'Union des deux Provinces, a été discutée jeudi dernier à l'Institut-Canadien. A la division des voix, il s'est trouvé 58 pour le rappel et 4 contre. Pauvres démagogues de l'Institut (va dire le *Journal de Québec*) où allez vous?

—Nous accusons réception de l'*Album*, du *Journal d'Agriculture*, et du *Journal d'Éducation* du Haut-Canada.

—Hier, M. Arthur Dumas se présentait devant son honneur M. le juge Smith, pour être admis au barreau.

Les examinateurs de M. Dumas, H. Driscoll ecr, conseil de la reine, et L. V. Sicotte ecr, se déclarèrent très satisfaits de ses réponses, ainsi que son honneur qui salua le nouvel avocat et lui souhaita tout le succès qu'il mérite.

— Ceux qui aiment à faire un petit voyage à la campagne pour se récréer, voudront bien faire attention à l'annonce du Vapeur Ste-Hélène, qui va à Verchères demain. Ce sera un agréable voyage, nous n'en doutons nullement.

— UN HOMME RICHE.—Le capitaine Etienne Mathieu de Lachenaie, a semé le printemps dernier la quantité suivante de grains :

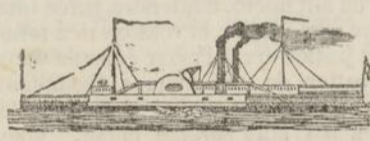
Bled,	280 minots
Pois,	264 do
Orge,	140 do
Avoine,	756 do
Total,	1440 minots

— ASSEMBLÉE DES IRLANDAIS.—Il y a eu une assemblée des irlandais jeudi soir, afin d'organiser une assemblée monstre, qui aura lieu la semaine prochaine. On a décidé de prier MM. Hincks, Papineau, Drummond, etc. A coup sûr cette assemblée embarrassera la marche du ministère. Le frère de Mitchell, sera présent à cette assemblée.

Aux Correspondants, etc.

ARGUS. Remis faute de place.
UN VILLAGEOIS. do do do
VOX POPULI. do do do
BEN. Mille remerciements, continuez à nous faire tenir des renseignements généraux, sur la population, ses habitudes, le commerce etc., etc. Nous ferons usage de votre lettre.

Voyage de plaisir à Verchères.



Le bateau-à-vapeur STE-HELENE, capit. Lésperance, laissera le port, DIMANCHE, le 9 du courant, à UNE heure précise de l'après midi, (si le temps le permet) pour VERCHÈRES, et arrêtera à VARENNES en allant et en revenant, et sera de retour de bonne heure.

PRIX DU PASSAGE, ALLER ET VENIR :
Varennés, 30 sous,
Verchères, 45 do.
La Baude Canadienne sera à bord.

On voudra bien faire attention à l'heure du départ, qui sera, vu la distance, à UNE précise.
8 juillet, 1848.

SALSEPAREILLE.

Dr. Townsend,



Dr. Townsend,

MÉDECINE LA PLUS EXTRAORDINAIRE DU MONDE.

[NOUVELLE SÉRIE.]

CET EXTRAIT se vend en BOUTEILLES d'une PINTE, 4 de Gallon, il est six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre. Il guérit les maladies, sans vomissement, sans purgation, sans rendre malade, sans affaiblir le malade. Prix: 5s. le flacon.

La bonté et la supériorité de cette salsepareille sur toutes les autres médecines, est qu'en même temps qu'elle chasse la maladie elle renforce le corps. C'est la meilleure MÉDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ.

Toujours connue, non seulement comme purifiant tout le système et donnant des forces aux personnes, mais comme renouvelant le mauvais sang en un sang riche et pur; qualité que n'a aucune autre médecine. C'est dans ce-ci qu'est le grand secret de cette merveilleuse médecine. Depuis cinq ans il y a eu plus de 100,000 guérisons de cas très graves, au moins 15,000 de ces cas considérés incurables. Dans les deux dernières saisons, cette médecine a sauvé la vie à plus de 5,000 enfants.

10,000 CAS DE DÉBILITÉ GÉNÉRALE ET FAIBLESSE DE NERFS.
La salsepareille du Dr. TOWNSEND renforce tout le système permanent. A ceux qui ont perdu leur énergie musculaire par les effets des médecines ou des indiscretions de la jeunesse; qui sont fatigués; qui manquent d'ambition; qui sont sujets à perdre connaissance; qui ont des tendances à cette maladie fatale, la consommation, peuvent tous être guéris par cette agréable médecine. *Cette salsepareille est supérieure à tout

CORDIAL FORTIFIANT.

Puisqu'elle renouvelle et fortifie le système, donne de l'activité aux membres et augmente les forces du système musculaire d'une manière tout à fait extraordinaire.

CONSOMPTION GUERIE.

On peut être guéri de la consommation, de la maladie de foie, du rhume, de la toux, de l'asthme, du crachement de sang, du mal d'estomac, des transpirations, des points de côté, etc., etc. Toutes ces maladies ont été guéries et peuvent l'être.

CRACHEMENT DE SANG.

New-York, 28 avril 1848.

AU DR. TOWNSEND.—Je suis porté à croire que votre salsepareille avec l'aide de la providence, m'a sauvé la vie. J'ai souffert depuis plusieurs années d'une mauvaise toux. Je devenais de pis en pis. Enfin je devins si faible et crachai le sang tellement que je croyais en mourir. Je ne me suis servi de votre salsepareille que depuis peu et il s'est opéré en moi un changement extraordinaire. Je puis maintenant marcher par toute la ville. Je ne tousse plus et ne crache plus le sang. Vous pouvez vous imaginer si je vous suis reconnaissant.

Votre serviteur, WM. RUSSEL, 65 Catharine St.

Grande Médecine pour les Femmes.

La salsepareille du Dr. Townsend est un curatif rapide pour la consommation commençante la stérilité, la Leucorrhée (fleurs blanches), l'irrégularité des règles, ou toute autre débilité de système quelqu'en soit la cause. Rien de plus surprenant que sa puissance fortifiante sur le corps humain. Des personnes d'une faiblesse extrême, ont, par son usage,

conservé leurs forces. Elle détruit les affections nerveuses qui sont une grande cause de stérilité. On ne doit pas s'attendre que dans des cas de nature, si délicate, nous donnions des certificats des guérisons qui sont venues à notre connaissance. Plusieurs familles qui n'avaient pu avoir d'enfants, après avoir employé quelques bouteilles de cette précieuse médecine ont eu des enfants bien portants.

Aux Mères et aux Dames Mariées.

Cet extrait de salsepareille est expressément préparé pour les maladies des femmes. Toute dame qui a raison de croire qu'elle approche de cette époque de la vie qu'on appelle *age critique*, ne doit négliger d'en prendre, car c'est un préservatif certain contre toutes les nombreuses et terribles maladies dont les femmes sont menacées, à cette période de leur vie. On peut éloigner cette période de plusieurs années en en faisant usage. Elle n'est pas moins utile pour celles qui approchent de l'état de femmes, (age de puberté) car elle active le sang et donne de la force. En vérité, cette médecine est impayable pour toutes les maladies délicates auxquelles les femmes sont sujettes.

NOUVEAUX CERTIFICATS.

Parmi les nombreuses attestations que nous recevons journellement nous citerons les deux suivantes.

Louis Patenande de Varennes, infirme d'une main depuis plusieurs années, incapable de travailler, a été guéri parfaitement par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend qu'il a achetée du Dr. Picault de Montréal, qui peut publier cette guérison comme provenant de ce remède.
C. J. PRIMAUX, prêtre.
Curé de Varennes.

DR. PICAULT.—Monsieur, je crois qu'il est de mon devoir de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend, il y a deux ans environ, je fus pris dans l'épaule gauche d'une douleur de Rhumatisme, qui me fit souffrir nuit et jour, huit jours après avoir pris une petite partie d'une bouteille, je me trouvais tout-à-fait guéri, et je n'ai jamais eu depuis aucune attaque de douleur, j'avais employé plusieurs remèdes mais en vain, je crois donc devoir pour le bien public recommander à tout le monde l'usage de cette inappréciable médecine, je vous adresse ce billet pour le publier, et quiconque voudrait avoir de meilleurs renseignements, me trouvera prêt à lui raconter le soulagement que j'ai reçu par ce remède dans le mois d'août dernier; j'ai recommandé l'usage de la Salsepareille à plusieurs de mes amis qui en ont été parfaitement satisfaits.— Je suis votre serviteur,
ANDRÉ H. BARON.

AVIS AUX DAMES.

Ceux qui imitent la Salsepareille du Dr. Townsend, ont généralement appelé leurs médecines un *grand remède pour les femmes*, et ont copié nos directions, *circulaires*, relatives aux maladies des femmes, mot pour mot. Un grand nombre de ces mélanges font du mal aux femmes, aggrave la maladie et mine la constitution. Le remède du Dr. Townsend est le meilleur de tout les remèdes pour les femmes. Il ne manque jamais ou presque jamais de guérir complètement. Il peut être pris par les dames les plus délicates sans le moindre danger. Ayez soin de vous procurer la véritable Salsepareille du Dr. Townsend.

SCROFULES, ECROUELLES GUÉRIS.

Ce certificat prouve d'une manière conclusive que cette salsepareille a un contrôle parfait sur les maladies les plus obstinées du sang. Trois personnes ont été guéries dans la même maison, ce qui est sans exemple :

TROIS ENFANTS.

DR. TOWNSEND.—Cher monsieur, J'ai le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris du scrofule par l'usage de votre excellente médecine. Ils étaient bien malades, en ont pris quatre bouteilles et se portent bien.
Votre serviteur, ISAAC W. CRAIN,
106 Wooster St.

OPINION DES MÉDECINS.

Le Dr. Townsend reçoit des ordres journellement de la plus grande partie des médecins de l'union. Ce-ci est pour certifier, que nous médecins, de la cité d'Albany, avons très souvent recommandé la Salsepareille du Dr. Townsend, comme étant une des meilleures préparations offertes en vente.

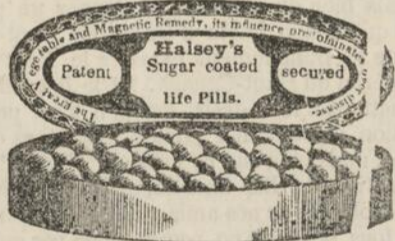
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. E. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDERF, M. D.

Albany, 1 avril 1848.

GARE AUX CONTREFAÇONS.—Des personnes deshonestes ayant imité nos étiquettes et mis de mauvaises drogues dans des bouteilles semblables aux nôtres. Voyez si chaque bouteille a la signature dans le verre.

Ses principaux magasins sont 126 Fulton St. N. Y.
Seuls agents pour Montréal.
Agents pour Montréal, DR. PICAULT, rue Notre-Dame, No. 36, et coin de la rue Bonsecours, devant l'Hôtel Donegana, et chez SAVAGE et Cie, rue Notre-Dame.
8 juillet 1848.

PILULES D'HALSEY,



COUVERTE EN SUCRE.

Il y a deux ans depuis que cette grande et bonne médecine a été offerte au public et déjà des millions connaissent leurs bons effets. Des invalides, qui avaient été abandonnés par leurs médecins, comme devant mourir, ont été radicalement guéris et jouissent d'une parfaite santé, en se servant de ce remède étonnant.

LES PILULES D'HALSEY diffèrent entièrement de toutes autres! Elles agissent directement sur les organes vitaux de l'estomac, le foie, les rognons etc., qui retiennent les fluides et séparent les impuretés du SANG. En même temps qu'elles purgent l'estomac de toutes bilés et autres matières elles nettoient et renouvellent le sang et détruisent par ce moyen le levain de toute maladie. Les PILULES D'HALSEY n'affaiblissent pas mais donnent de la force au corps et à l'esprit. Elles ne causent pas de coliques ni aucun autre inconfort. Le patient est plus capable de faire son ouvrage quand il est sous leur influence qu'avant de les avoir prises. Leur action est douce et a une grande force pour rétablir la santé.

Le grand bien que ces pilules ont faites aux malades et affligés, a engagé des milliers de personnes à les recommander à leurs amis et au public. Des individus de hautes positions et intègres ont rendu témoignage au monde entier, de leurs bons effets.

GUÉRISON DE TUMEUR SCROFULEUSE.

AU DR. G. W. HALSEY.—Je vous envoie la présente pour certifier que j'ai été guéri d'une tumeur scrofuleuse par l'usage de vos pilules. L'enflure commença sous l'oreille et descendit peu à peu dans mon col et continua à grossir d'une manière alarmante. J'ai été guéri entièrement par moins de deux boîtes de vos pilules, que j'ai prises suivant vos directions, ayant essayé en vain un grand nombre d'autres remèdes.

Vos excellentes pilules ont été en usage et regardé comme la médecine de ma famille depuis deux ans, et c'est avec plaisir que je les recommande comme étant le meilleur purgatif, et la médecine qui purifie le sang le plus promptement que j'ai jamais vue.

John R. LANGDIN,
No 542 rue Peel, N. Y.

GARE AUX CONTREFAÇONS.

Le grand succès qu'ont obtenu les pilules couverte en sucre du Dr. Halsey, ont engagé des personnes à en couvrir des pilules communes. Ces imitations frauduleuses ont été envoyées dans les campagnes pour être vendues avec la renommée des pilules du Dr. Halsey's. Avant que vous en achetiez, voyez à ce que le nom du Dr. Halsey soit signé sur chaque boîte. Toutes les autres sont contre-faites.

CUÉRISON DE LA DISPEPSIE.

PATIENT MALADE DEPUIS QUATRE ANS.

AU DR. HALSEY. J'ai été très affligé de cette maladie, accompagnée d'indigestion et de constipation. J'étais malade depuis plus de quatre ans lorsque j'ai commencé à prendre vos pilules. J'en prenais une quelquefois deux avant que de me coucher. Dix semaines après j'étais parfaitement guéri et n'ai pas à me plaindre de cette maladie depuis.

Vos pilules font un grand bien dans cette province et je les crois le meilleur purgatif en usage.
Votre serviteur, ALEXANDER STEWART,
St. Jean N. B.

LA MEILLEURE MÉDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ, AU MONDE
Vin de la Forêt d'Halsey.

Patronisé par la noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considérée comme la médecine la plus extraordinaire du tems.

LES médecines qui contiennent de la mélasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantées, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé. Le Vin de la Forêt est un article tout à fait différent. Il ne contient aucuns syrups pour lui donner de la consistance, mais acquiert son goût exquis et ses excellentes qualités médicales des plantes végétales dont il est composé. Le Vin de la Forêt contient toutes les vertus de

CERISIER SAUVAGE, DE LA DENT DE LION, DE L'OSEILLE JAUNE, ET DE LA SALSEPAREILLE,

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes.

Sa haute concentration la rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restorer la force du patient languoureux et faible et rétablit fortement sa santé, chaque dose donne des signes de ses bons effets sur la constitution. Le Vin de la Forêt est recommandé, dans les termes les plus forts pour les faiblesses, les constitutions délicates et toutes sortes de débilités. Il guérit aussi toutes les maladies de

L'ESTOMAC, FOIE, ROGNON, ATTAQUE DE NERFS, AFFECTIONS DE BILES, HYDROPIE, PERTES D'APPÉTIT, MALADIES DES FEMMES, SCROFULES, ET TOUS LES CAS RESULTANT DU MAUVAIS SANG ET LES IMPURETÉS HABITUELLES DU SYSTÈME.

DIRECTIONS POUR PRENDRE LE VIN DE LA FORÊT.

Pour les jeunes personnes, deux pleines cuillères de table ou la moitié d'un verre à vin, trois fois par jour, un peu avant les repas. Les dames et les Personnes de santés délicates doivent prendre la moitié de la dose ci-dessus.

Dans les cas où la purgation est nécessaire on devrait se servir des PILULES D'HALSEY pour chasser de l'estomac, la bile et autres matières avant que de prendre le VIN DE LA FORÊT.

SAUVE DE LA MORT!!!

Certificat de M. Nathan Mathews, un citoyen marquant et influent de Newark, N. J.

AU DR. J. W. HALSEY.—Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilules couvertes en sucre, sont ce qui m'a sauvé la vie. J'étais presque mort, lorsque j'ai commencé à en prendre, avec l'Hydropisie, les Hémorrhoides, et l'Asthme. Lorsque dans cette affreuse situation l'on me procura votre Vin de la Forêt et vos Pilules, et avant que j'eusse fini la première bouteille et la première boîte de vos pilules, je me sentis beaucoup mieux; mon corps et mes membres qui tous enflés, diminuaient sensiblement. L'espérance vint que je redeviendrais mieux, après avoir continué de prendre vos médecines pendant un mois à peu près, j'étais guéri entièrement des hémorrhoides et de l'asthme. L'hydropisie qui m'avait mis dans un danger si imminent avait presque disparu. J'ai continué à me servir de vos médecines jusqu'à présent, et je jouis d'une santé aussi robuste que l'on puisse désirer, quoique j'aie plus de soixante ans.

Attribuez entièrement à vos excellentes médecines le recouvrement de ma santé. Plusieurs de mes voisins s'en sont servis avec succès dans des cas très graves, et je puis avec joie les recommander au public.
Votre très humble, N. MATHEWS.

Newark, 19 décembre 1847.

Sept cents certificats de différents docteurs, membres du clergé, et individus très respectables ont été donnés en témoignage des grandes guérisons faites par le Vin de la Forêt et les Pilules du Dr. Halsey. Parmi elles est celle de M. John Syms de 525, rue Pearl, New-York, guéri d'une affection de foie et mauvaise toux, après avoir été abandonné par les physiciens, qui déclaraient que c'était consommation arrêtée. Un enfant de M. William Bowers, Broadway New-York, qui était affligé de la scrofule depuis quatre ans, a été guéri en moins de six semaines. Mary J. Brown, fille du Révd. J. R. Brown, atteinte de consommation, d'autres des hémorrhoides, de débilités générales, de la gravelle, de la maladie des femmes, etc., etc.

AVIS.

LES ELECTIONS des OFFICIERS du Comité Central de l'ASSOCIATION des ÉTABLISSEMENTS CANADIENS des TOWNSHIPS auront lieu, au Marché Bonsecours, VENDREDI, le quatorze juillet courant. Tous les membres de l'Association sont invités à s'y trouver, pour y élire des personnes de leur choix
Par ordre

J. P. PAPIN.

Secr. Corresp.

A. E. C. T.

4 juillet 1848.

Hotel et Maison de Pension.

Le soussigné informe ses nombreux amis et ses anciennes pratiques qu'il ouvrira de nouveau, le 15 juillet, son HOTEL à l'ancienne place qu'il a occupée pendant un grand nombre d'années, et où les voyageurs et les pensionnaires, du moins il ose le croire, ont toujours été traités à leur satisfaction; l'encouragement qu'il en a reçu autrefois le prouve assurément. Cet établissement comme on le sait est vaste et situé dans une place des plus agréables et au centre des affaires de la cité, et tout près des quais des steamboats.

Il ose espérer que ses anciens amis voudront bien lui continuer l'encouragement qu'ils lui ont accordé autrefois, et il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour le mériter de plus en plus.

SERAFINO GIRALDI.

Juillet 5 1848.